

Déclaration conjointe des ministres des affaires étrangères de la France, de l'Allemagne et de la Pologne (6 décembre 2024)

Nous, ministres des Affaires étrangères du Triangle de Weimar, regrettons la décision du parti au pouvoir, le Rêve géorgien, de mettre de côté les discussions sur l'adhésion à l'Union européenne et de rejeter le soutien financier de l'Union jusqu'en 2028, en contradiction flagrante avec les aspirations européennes du peuple géorgien telles qu'inscrites dans la Constitution de la Géorgie.

Les mesures prises par les autorités exposent la Géorgie à une instabilité externe et interne. Nous soulignons notre détermination à soutenir les aspirations démocratiques et européennes du peuple géorgien.

Nous condamnons fermement l'usage disproportionné de la force contre les manifestants pacifiques ainsi que le ciblage de l'opposition et des représentants des médias. Nous déplorons les opérations de police dans les bureaux de partis d'opposition et d'organisations de la société civile, ainsi que les arrestations de membres de l'opposition politique, dont nous demandons la libération immédiate. Les droits fondamentaux, notamment la liberté de réunion pacifique et la liberté d'expression, doivent être respectés et protégés conformément à la Constitution et aux engagements internationaux de la Géorgie.

Nous exhortons le Rêve géorgien à désamorcer les tensions et à ouvrir un dialogue inclusif avec toutes les forces politiques et les représentants de la société civile.

Nous rappelons que c'est la ligne de conduite suivie par le Rêve géorgien depuis le début de l'année 2024 qui a entraîné l'interruption de fait du processus d'adhésion à l'Union européenne et, par conséquent, la dégradation de nos relations avec la Géorgie.

Nous porterons ce sujet à l'attention du prochain Conseil Affaires étrangères afin de prendre des mesures appropriées au niveau de l'Union européenne et, en outre, nous examinerons les conséquences des actions du Rêve géorgien pour nos relations bilatérales respectives.

Quelle / Source / Źródło: <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/georgie/evenements/article/declaration-conjointe-des-ministres-des-affaires-etrangeres-de-la-france-de-l> (Accessed 16 December 2024)